



Le Reflet des Tours

Décembre 2016

INVITATION



Alain LORENZELLI
Maire de Bruch
et
le Conseil Municipal

**vous souhaitent une
excellente année 2017
et ont le plaisir de vous
convier
à la cérémonie des vœux
le dimanche 15 janvier 2017
à 11 heures 30
à la salle des fêtes**

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif dînatoire

DANS CE NUMERO

Invitation aux vœux du maire.....	page 1
Edito	page 2
Retour en image	pages 3-4
Du côté de l'école	page 5
Concours « Fleurir la France »	page 6
Accessibilité des bâtiments publics	page 6
La collecte du tri sélectif change.	page 6
CCAS	page 7
Dépôt de pain	page 7
Un nouveau salon de coiffure ...	page 7
Camion pizza	page 7
Balade et Patrimoine	page 7
Guichet Unique Petite Enfance ..	page 8
Liste électorale et élections	page 8
Memento.....	page 8
Etat civil.....	page 8
Agenda	page 8

Rejoignez- nous sur Facebook
AIMER la page Facebook de Bruch
ainsi vous serez en contact avec les
actualités et les comptes rendus des
manifestations.



Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allées de l'Albret – 47130 Bruch
Directeur de la publication : Alain Lorenzelli
Comité de rédaction : Christine Lamarque,
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Impression : par nos soins
Diffusion : La Poste
Imprimé à 320 exemplaires



EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Les fêtes de fin d'année approchent. Le village se pare de son plus bel habit pour accompagner la féerie de Noël et accueillir la nouvelle année.

Cette deuxième partie de l'année a, comme à son habitude, apporté son lot de projets, d'actions et de réalisations. Les travaux de l'église sont terminés, malgré un certain nombre d'aléas. Les espaces publics sont rénovés au fur et à mesure, les espaces verts évoluent encore.

La municipalité travaille pour préparer l'évolution de la commune.

Comme vous avez pu le lire dans la presse, le conseil municipal a décidé de se porter acquéreur des bâtiments qui accueillait la « Superette ».

Pourquoi ce choix ? Pour être en mesure de suivre un dossier dans lequel nous n'avons pas le droit d'intervenir directement. La maîtrise foncière du bâti nous permet de garder le local dans une configuration commerciale. Sans cela, tout propriétaire ancien ou nouveau aurait pu transformer la « Superette » en appartement ou autre encore. En devenant propriétaire, la mairie a la possibilité de louer le local en y gardant l'activité commerciale.

De plus, les taux d'emprunts (0,43%) étant très bas actuellement, les mensualités se financent par les loyers.

Le conseil a donc validé l'achat pour permettre dans un futur le plus rapide possible de voir ouvrir une nouvelle activité commerciale de proximité.

En début d'année 2017, dans le bourg, vous aurez aussi des modifications pour le ramassage du tri sélectif dit « en bacs bleus ».

Ce service mis en place par l'ancienne équipe dirigeante du SMICTOM LGB est remis en cause par le nouveau conseil syndical que je préside. Doit-on continuer un service qui par rapport aux points d'apports volontaires (situés à côté de l'atelier municipal) est beaucoup plus cher et bien moins efficace en terme de tri ?

Notre choix a été de rationaliser et d'optimiser les services pour tenter de maîtriser les coûts de la taxe d'ordures ménagères. Un article dans la gazette vous approfondira le sujet.

Cette année 2016, fut aussi une année avec des situations conflictuelles de plus en plus importantes, avec l'obligation d'interventions des services de sécurité. La vie n'est pas facile, ce que l'on voit, ce que l'on entend tous les jours pousse certains à des exactions et des débordements qui ne devraient pas exister.

Le dialogue et l'écoute doivent être la base du socle républicain. Je ne doute pas que chacun de nous mettra sa pierre pour continuer à construire une vie meilleure et paisible pour notre village.

Je vous souhaite de passer les meilleurs moments possibles en cette période de fêtes, que la nouvelle année qui arrive vous apporte le plus de bonheur possible, bonne lecture

Bien amicalement

*Le Maire
Alain LORENZELLI*

Retour en images

Mercredi
27 juillet
40^{ème} nocturne
cycliste de Bruch



Samedi
10 septembre
« Un dernier
Bécaud pour la
route »
Spectacle musical
organisé par les
Mimosas Bruchois



dimanche
28 août
Randonnée
pédestre et VTT
organisée par le
Comité des Fêtes
et l'Amicale des
Pompiers



Photo La dépêche

Mardi
20 septembre
Découverte des
Vergers de Briteste
organisée pour les
seniors par le
CCAS



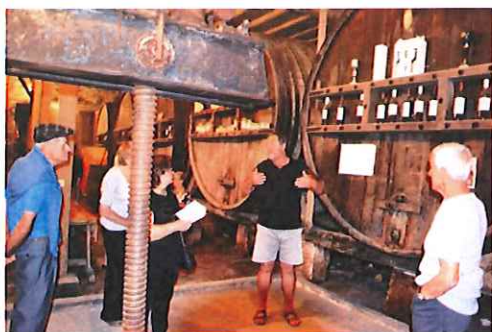
Dimanche
4 septembre
2^{ème} repas des
voisins de la route
de Berguefave



Samedi 1^{er} octobre
Animation « Les
monstres à la
bibliothèque »



Mercredi
7 septembre
Balade
gourmande à
Condom
organisée pour
les seniors par le
CCAS



Octobre Rose
avec la
Gymnastique de
Bruch



Retour en images (suite)

Jeudi 13 octobre

Activité intergénérationnelle
« jeux et goût » avec les écoliers
de Bruch.



Samedi
19 novembre

Animation
« cabanes »
organisée par la
bibliothèque



Samedi
5 novembre

Automne
des Babys
Basket



Dimanche
27 novembre

Marché de Noël
organisé par le
comité des fêtes



Mardi
8 novembre

Conférence des
pompiers auprès
des seniors sur les
premiers secours



Dimanche
11 décembre

Marché de Noël de l'Association des
Parents d'Elèves



Vendredi
11 novembre
Cérémonie au
monument aux
morts



Lundi 12
décembre
Animation Kinder
organisée par les
Mimosas Bruchois
pour tous les
enfants du
périscolaire



Du côté de l'école ...

Rentrée scolaire

Actuellement 101 enfants suivent leur scolarité au regroupement pédagogique Bruch/Montesquieu.

49 élèves sont inscrits à l'école de Bruch : 35 maternelles et 14 CP. Ils sont répartis en deux classes de respectivement 29 élèves (petite section et moyenne section) et 20 élèves (grande section et CP).

Nous souhaitons la **bienvenue à la nouvelle directrice Marie Benezech** qui a pris ses fonctions à la rentrée suite au départ de Maryse Combres.

Tickets de cantine et de garderie

Cette année, les élus de Bruch et Montesquieu ont décidé de répercuter une partie de la hausse des prix des matières premières sur le prix du ticket de cantine. Inchangé depuis plus de dix ans, il passe de 2,20€ à 2,40€.

Soulignons que la mairie de Bruch porte une attention particulière à la qualité et l'équilibre des repas proposés aux enfants, tout en travaillant à la diminution du gaspillage.

Le prix de la garderie reste inchangé.

Temps d'Activités Périscolaires

Les séances de TAP sont organisées par l'équipe d'animation de la mairie les mardis et vendredis après

l'école, de 15h15 à 16h45. Elles sont entièrement financées par la commune. **37 enfants en moyenne** y participent.



Les TAP s'organisent autour de parcours-découverte de vacances à vacances.

Chaque parcours-découverte se décline en activités manuelles ou artistiques, activités de motricité ou d'expression, jeux, informations et rencontres, activités culturelles et activités bibliothèque en lien avec le thème.

Cette année les cinq thèmes choisis sont les suivants : les jeux olympiques de Rio, les sapeurs-pompiers, écocitoyenneté et développement durable, les pirates et le moyen-âge.

Quelques modifications ont été apportées afin de mieux s'adapter au rythme des enfants de maternelle et CP.

Un temps récréatif de 15h15 à 15h30, dont l'enfant a besoin pour faire la transition entre l'école et l'activité périscolaire, a été instauré. Ce temps est suivi d'un atelier d'une heure.

De plus, les petits de maternelle ne sont plus réveillés de la sieste à 15 h pour participer aux activités comme c'était le cas l'année dernière. Ils se réveillent désormais à leur rythme et rejoignent ensuite leur groupe pour des activités adaptées à leur âge en relation avec le thème choisi.

Mise en sécurité des abords de l'école

La signalisation routière a été améliorée grâce à des panneaux « attention école » plus visibles ainsi que des marquages au sol sur la chaussée dans les deux sens de circulation.



Afin de faciliter la circulation en toute sécurité des piétons (dont les personnes à mobilité réduite) et des véhicules au niveau de l'entrée de l'école et de la place du monument aux morts, un nouveau marquage au sol a été apposé cet été après la réfection du revêtement.

Il délimite clairement les zones réservées au cheminement piétonnier, aux places de stationnement, aux arrêts minute, ainsi que le sens de circulation des véhicules.



Le parking dans le prolongement a été repensé en concertation avec les riverains pour accueillir des véhicules plus longs (les petits camions peuvent désormais s'y garer facilement). Des potelets ont également été installés.

Un nouveau portail plus sécurisé



Depuis la rentrée scolaire de septembre notre école est dotée d'un nouveau portail. Plus haut, composé de deux vantaux pleins, il permet, grâce à une gâchette électrique commandée à distance et un système de vidéo, d'assurer la sécurité des jeunes élèves..

Concours « Fleurir la France » 2016

Cette année, la commune a pris part à la campagne «Fleurir la France 2016».

Le jury départemental a décidé de récompenser la **décoration florale de la commune** et lui a décerné un **5ème prix** dans la catégorie de 301 à 1000 habitants.

Nous félicitons également Madame Agnès ADER qui a reçu le **6ème prix** dans la catégorie « maisons fleuries avec décor sur la voie publique », et Madame Huguette LISSE pour son **6ème prix** dans la catégorie « maison avec jardin visible de la rue ».



Accessibilité des bâtiments publics

Les toilettes publiques sont désormais rouvertes au public après les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Elles sont maintenant composées d'un wc handicapés, d'un urinoir et d'un lavabo.

La mairie continue ainsi son programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux.



Vivre à Bruch ...

La collecte du tri sélectif change

A partir du 2 janvier 2017, la collecte du tri sélectif change à Bruch.

Suite à une étude sur la collecte du tri sélectif et sur préconisation d'Eco-Emballages, le SMICTOM LGB en concertation avec votre commune, remplace la collecte en porte-à-porte, au profit d'une collecte en apport volontaire.

Intérêts de la collecte en apport volontaire :

- **Moins coûteuse** : La collecte en apport volontaire est 2,5 fois moins chère que la collecte en porte-à-porte. Ainsi, elle contribue à la maîtrise des coûts de collecte et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- **Plus performante** : L'étude sur le tri de chaque apport a démontré que les tonnages collectés par habitant sont plus importants avec le système en apport volontaire qu'en porte-à-porte. Pour Bruch le port à porte en « Bac bleu » récolte 700Kg par trimestre pour 4 tonnes en point d'apport volontaire.
- **Plus accessible** : Les apports sont possibles sept jours sur sept facilitant ainsi la gestion de ces déchets.
- **Moins risquée** : Contrairement à la collecte en porte-à-porte, les emballages en verre ne sont plus manipulés par les agents permettant de réduire considérablement les risques de coupure.

Installation de nouvelles bornes

En complément des bornes situées près de l'atelier municipal, le SMICTOM LGB a installé des bornes de tri sélectif du côté de l'entrée nord-est du bourg, à l'entrée du chemin de Saint Amand, de manière à ce que chacun dispose d'un point de dépôt à proximité.



CCAS

Club des Loisirs

Cette année encore, le CCAS a été heureux de proposer bon nombre d'activités qui maintiennent le lien social et distraient les villageois de 65 ans et plus. **Le Club des Loisirs reprendra ses actions à compter du jeudi 12 janvier 2017 pour déguster la galette des Rois.** Si vous souhaitez obtenir le planning, renseignez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

A la recherche de photos anciennes ...

A partir du mois de février, le CCAS souhaite rassembler des photos anciennes de la commune pour reconstituer la vie à « Bruch Autrefois... », afin de préparer une exposition pour les Journées du Patrimoine 2017. Vous pourrez apporter vos documents le mardi 21 février ou le jeudi 9 mars (à partir de 14h30 à la mairie), nous les analyserons puis ils seront scannés et remis. Vous pouvez également les porter aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

« Avis à la population »

Aussi, le CCAS aimerait proposer au printemps 2017, une sortie ouverte à tous les Bruchois de tout âge. **Soyez nombreux à compléter et à retourner le document joint « Avis à la population » pour que cette sortie puisse exister et que nous passions un moment convivial.**

Dépôt de pain

Depuis le 26 octobre, le dépôt de pain situé à côté de la salle des fêtes a été repris par **Monsieur Dulouard, boulanger pâtissier** de Feugarolles et de Buzet.

Madame Fontana est toujours à votre service et propose également, outre pains, baguettes et autres viennoiseries, la presse quotidienne régionale.

Le dépôt est ouvert de 8h30 à 10h30 du lundi au vendredi.

Un nouveau salon de coiffure



Depuis le 4 octobre, Mathilde vous accueille dans son salon de coiffure situé sur le parvis de la Mairie, Allée de l'Albret.

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, ainsi que le samedi de 9h à 16h.

Tel : 05.53.98.33.20

Camion pizza

Depuis le 10 novembre Jean-Noël et Emmanuelle vous accueillent à bord de leur camion pizza : pizza bataille de 18 heures à 21h tous les jeudis soir devant la mairie.

N'hésitez pas à leur rendre visite.

Tel : 06.14.70.40.49

Balade et Patrimoine

C'est dans une ambiance particulièrement enjouée que s'est déroulée la balade paysagère du samedi 17 septembre dans le cadre des Journées du Patrimoine.



50 participants dont une dizaine d'enfants ont accompagné le géographe M. Lot dans un parcours initiatique de découverte du paysage bruchois et de son histoire patrimoniale.

Tout au long du cheminement, faits historiques et anecdotes racontés par un personnage très cultivé et pédagogue ont stupéfié les personnes présentes : il nous explique qu'une mer tropicale envahissait notre territoire et qu'on pouvait y rencontrer des animaux plutôt étranges. C'était il y a quelques millions d'années mais à Garas il en reste une preuve : un banc d'huîtres fossilisées est visible aux pieds des vignes

S'en est suivie une visite commentée de l'église et du village accompagnée d'un goûter, avec un attrait particulier pour les tours et leur passé moyenâgeux.

Tout au long de ce périple, avait été organisé un géocaching qui n'a pas manqué de distraire et de motiver les enfants munis de GPS, dans la recherche de réponses cachées astucieusement par nos animateurs.



Guichet Unique Petite Enfance

Pour tout renseignement sur les modes d'accueil de jeunes enfants disponibles à Bruch et dans ses environs (assistantes maternelles, MAM, ...),

contactez le guichet unique :

05.53.65.21.91
06.75.09.79.76
06.75.09.81.90
ram@valdalbret.fr

LISTE ELECTORALE ET ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et le 07 mai.
Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

De nouvelles cartes seront réimprimées pour tous les électeurs et distribuées courant mars 2017.

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25 Fax : 05.53.95.24.57
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bruich.fr

Permanence de Mr le Maire :
Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et du point internet :

Lundi, jeudi, vendredi : 14h-16h30
Mardi : 14h-15h
Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30
Samedi : 9h30-12h
Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h
Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h/18h
Mercredi : 14h/17h
Samedi : 10h/12h

Relais de Service Public du Pays d'Albret :

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :

MSA : Lucie BERNARD 05.53.88.92.36
Régime général : centre médico social de Nérac : 05.53.97.44.00



ETAT CIVIL

Naissances :

GENEST Louise, Jeanne, née le 12 juillet
ZOGHLAMI Juliette, Sarrah née le 18 septembre
GONTERO Romeo né le 29 septembre
MANZONI Emma, Emilie, Gislaine née le 12 octobre
CERULLO Giulia, Marie née le 22 novembre

Mariages :

PADELLEC Sébastien, William et POUPPART Julie, Aurore, Henriette le 06 août

Décès :

COLLET Lucien, Yves, Victor le 30 septembre
PIGNAC veuve GOUDIN Jeanne, Andrée le 12 octobre
ARNOUIL veuve BEYRE Henriette, Marie-Louise le 25 octobre

AGENDA

- ✓ Dimanche 15 janvier : A 11h30 à la salle des fêtes vœux à la population et apéritif dînatoire
- ✓ Dimanche 19 mars : Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves
- ✓ Mars (date encore à définir) : Bal Country organisé par les Mimosas Bruchois
- ✓ Dimanche 9 avril : Vide-poussettes organisé par l'association des parents d'élèves
- ✓ Dimanche 14 mai : Repas de la société de chasse
- ✓ 2-3-4 juin : Journées médiévales
- ✓ 16-17-18 : Juin fête du village